

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Collège Marcel Goulette

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'INTERNAT N°	Photo
FILLE / GARCON	
Nom de l'élève :	
Prénom de l'élève :	
Date de naissance :	
·	La Deiracia al

Le Principal,

Α

Mme, M.

Madame, Monsieur

Vous sollicitez l'inscription de votre enfant à l'internat du collège Marcel Goulette, à Piton Saint-Leu.

L'internat est un service annexe et non obligatoire rendu aux familles ; il doit permettre de donner à votre enfant et à tous les internes des conditions d'études qui favorisent la réussite scolaire et il aide également à lutter contre l'inégalité des chances.

La vie à l'internat se fonde sur le respect de soi, le respect des autres et le respect des biens. Elle est régie par un règlement intérieur dont vous aurez une copie que vous acceptez et que votre enfant s'engage à respecter. Ce règlement définit des règles de vie ; mais il précise également les conséquences d'un non-respect de ces règles. Je vous demande de le consulter avec attention.

Pour que votre enfant puisse tirer profit de ses conditions de travail à l'internat, notre collaboration est nécessaire. Il vous appartient, tout autant qu'à nous, de le faire réfléchir sur sa responsabilité en tant qu'interne. Je compte sur vous.

Vous trouverez dans ce dossier la procédure d'inscription (les élèves qui n'ont pas été affectés par les services du rectorat, passeront en commission d'internat le lundi 3 juillet 2017), les documents à renseigner, les pièces à fournir obligatoirement ainsi que des informations utiles.

Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans votre parcours de parent d'interne.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

J.H ARTHEMISE

Le principal



ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Collège Marcel Goulette

PROCÈDURE D'INSCRIPTION

Il est de la responsabilité des familles demandant une inscription à l'internat de trouver un (e) correspondant (e) habitant la ville de Saint-Leu.



ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

L'accueil des élèves de l'internat aura lieu le :

▶ Le MARDI 22 AOÛT 2017

Tous les élèves internes feront leur rentrée à partir de 16h30. Ils patienteront en face de la Vie Scolaire sous le chapiteau avant de gagner les lieux.

Pour leur première nuit, les élèves mangeront une pizza pour le diner et visionneront un film avant le coucher.

L'ACCUEIL A L'INTERNAT

Le MERCREDI 23 AOÛT 2017

Réunion avec les parents des internes à 16h30.

- Au programme : informations générales : direction-intendance-assistants d'éducation.
 - Distribution de la maquette de l'internat
 - Visite de l'internat

ATTENTION

Tous les élèves devront <u>impérativement</u> se présenter à l'internat munis d'un cadenas à chiffre de préférence, de leurs affaires personnelles.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE L'ÉL ÈVE, DU
RESPONSABLE LÉGAL ET DU CORRESPONDANT LE
JOUR DE L'INSCRIPTION AU COLLÈGE MARCEL
GOULETTE